

Pour Adhérer

### Les délais

- Vous disposez d'un délai de 5 mois à partir de votre début d'activité ou d'exercice.
- Vous souhaitez changer d'association : Adhérez à la nouvelle association avant de démissionner de l'ancienne. Contactez-nous avant de procéder à ces formalités.

### Qui peut adhérer ?

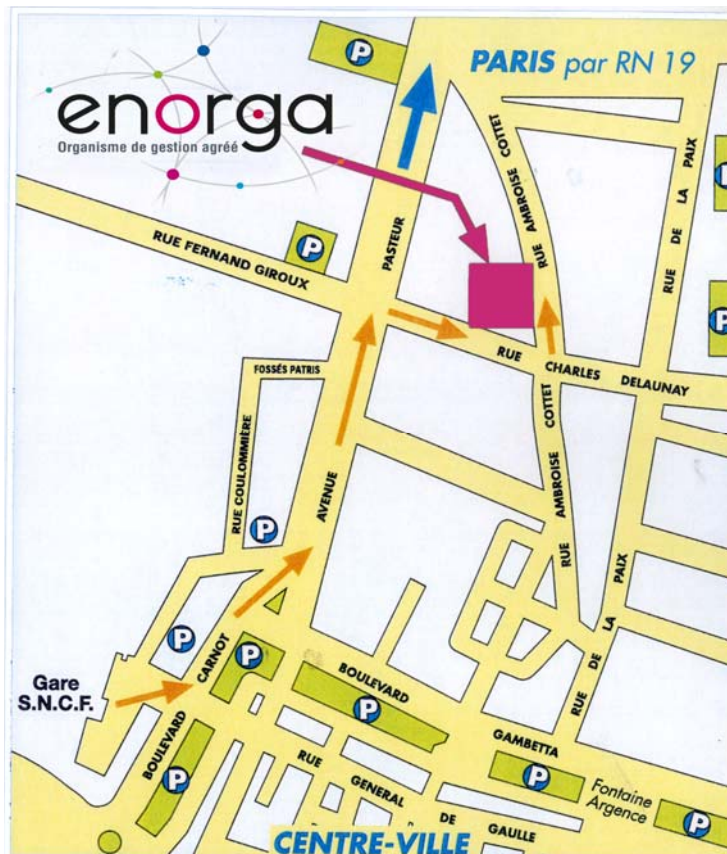
Toutes les entreprises, quels que soient leur forme juridique et leur régime d'imposition.

### Pour bénéficier de l'avantage fiscal

- Etre placé de plein droit ou sur option sous un régime réel d'imposition.
- Adhérer dans les délais.



Où nous trouver ?



### ENORGA

19, rue Ambroise Cottet  
BP 3028 - 10012 TROYES Cedex  
Tél 03.25.73.60.85 - Fax 03.25.73.46.40  
[contacttroyes@enorga.fr](mailto:contacttroyes@enorga.fr)  
[www.enorga.fr](http://www.enorga.fr)

Ouvert du lundi au jeudi :  
de 8h à 12h15 & de 13h45 à 18h  
de 8h à 12h15 & de 13h45 à 17h le vendredi

Agrément n° 1-06-100

Juin 2020

enorga  
Organisme de gestion agréé



Une équipe



Des valeurs



De l'accueil...

Artisans

Commerçants

Prestataires de services

*L'option "qualité"*

## Les avantages fiscaux

### Economie d'Impôts

vous adhérez :  
vous êtes imposé sur **100 %**  
de votre bénéfice professionnel\*

vous n'adhérez pas :  
vous êtes imposé sur **125 %\***



### Réduction d'impôt

Calcul : 2/3 des frais de tenue de comptabilité et d'adhésion à l'association agréée, si :

Vos recettes annuelles n'excèdent pas **72 500 € HT** (prestations de services) ou **176 200 € HT** (achats - reventes)  
plafonnée à **915 €** par an



## Des formations



### Plus de 1000 adhérents par an dans nos formations

- 70 formations/an sur des thèmes différents : informatique, gestion, fiscalité, commercial...
- Des programmes conçus pour votre vie professionnelle quotidienne : patrimoine, RSI, nouveautés fiscales, anglais, word, excel...
- La plupart d'entre-elles sont comprises dans votre cotisation annuelle

## Des Chiffres qui en disent long...



### GESTION & PREVENTION ECONOMIQUE

#### Dossier de Gestion

Ratios, résultats sur 3 ans, analyse de votre évolution pour vous permettre de détecter d'éventuels signes de difficultés économiques et financières

#### Observatoire mensuel de chiffre d'affaires

Votre entreprise est-elle bien positionnée par rapport à la concurrence ?

#### Statistiques annuelles

Uniques en France, les statistiques professionnelles réalisées par les OGA vous permettent de vous situer face à votre secteur d'activité.

## + de sécurité fiscale

### COMMENT CONFORTER VOTRE SECURITE FISCALE ?



Votre déclaration fiscale est, dans la plupart des cas, établie par votre Conseil, gage de qualité.

Dans le cadre de nos missions, nous examinons chaque année votre dossier avec 2 objectifs :

- Vous informer et échanger avec vous sur d'éventuelles incohérences décelées.
- Vous envoyer un "compte-rendu de mission" en contrepartie des avantages fiscaux.

## Télétransmission



### L'ENVOI AUX IMPÔTS

Pour les entreprises qui ne bénéficient pas de possibilités de télétransmettre leurs déclarations par le biais de leur Conseil, ENORGA est agréé "partenaire E.D.I" et donc habilité à vous accompagner pour respecter vos obligations de télé-transmissions.



\* réservé aux adhérents soumis à l'IR